

## Organisation du travail - *Gestion de la main d'œuvre*

**Le développement d'une exploitation passe en général par l'embauche de main d'œuvre. Cette démarche présente de nombreux avantages, mais doit être anticipée et organisée.**

### **2 UTH et plus sur l'exploitation présente des atouts :**

- Une multiplication des débouchés ;
- Tout en augmentant la part de temps consacrée à la production ;
- Plus de flexibilité et donc de possibilité d'agir face aux imprévus ;
- Un relai sur les tâches les plus pénibles ;
- Réaliser à 2 certaines tâches, pour limiter la pénibilité, et augmenter l'efficacité (ex : chargement de camion sans rampes, hayons ni quais).

*Référence : 1 UTH pour 1 ha plein champ et 1000 m<sup>2</sup> de tunnels (maraîchage biologique diversifié). Ce seuil est dépendant des choix stratégiques, de l'équipement, et du rendement humain.*

### **L'embauche :**

Prévoir au minimum 20 000 € de charges annuelles pour 1 UTH.

→ Il faut être certain, avant l'embauche, de pouvoir dégager au minimum ce résultat en plus des coûts de fonctionnement et de son propre salaire.

### **Avantages :**

- L'employé permettra d'augmenter la production.

### **Attention !**

- Les débouchés doivent permettre d'écouler cette production complémentaire. Une étude de marché est donc un point fondamental pour l'embauche de la main d'œuvre.
- **L'embauche d'un salarié comporte quelques contraintes et demande une nouvelle organisation et des capacités de gestion du personnel. Il peut y avoir une phase transitoire de baisse d'efficacité.**

Le recours au CDD, pour s'assurer de la viabilité des débouchés et de l'accroissement à long terme du chiffre d'affaires, peut être une étape transitoire avant une embauche en CDI.

**Motif de recours au CDD :** travail saisonnier ou accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise.

**Contact : Biopousses** 40 bis rue du 30 juillet 1944 - 50660 LINGREVILLE

02 14 15 83 11 - biopousses@gmail.com - biopousses.over-blog.com

